

Bilan simplifié de la section SOMME pour l'année 2022

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	11880	11880	0	0	Fonds syndicaux	46481	46481
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	11880	11880	0	0	report à nouveau	15880	13827
actif financier	0	0	0	0	Résultat	2979	2054
					Total(1)	65341	62361
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	65341		65341	62361	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	77221	11880	65341	62361	total(1+2+3+4+5)	65341	62361

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	23989	27357	Produits d'exploitation(1)	25917	28792
achats	1306	2126	Cotisations	22944	26240
autres charges externes	1205	500	Subventions	1400	2100
autres services extérieurs	7857	8117	Autres produits	20	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	1553	451
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	13622	15907			
Dotations aux amortissements et provisions	0	707			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	1069	612
Charges exceptionnelles(3)	36	0	Produits exceptionnels(3)	18	7
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	24025	27357	total(1+2+3+4)	27004	29411
Solde créditeur:Excedent	2979		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de la SOMME POSTE 8000

Exercice clos au 31 décembre 2022.

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont le total est de 65 341 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de 2 979 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant.

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Le Syndicat a tenu le 20 octobre 2022 son Assemblée Générale.
Le coût de cette assemblée s'est élevé à un montant net de 1 840 euros.
- Achat de calendriers magnétiques 2023 pour un montant de 651 euros.
- CT + révision de la FORD pour 546 euros.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 2 salariées dont :
 - 1 employée : - Secrétaire Départementale Adjointe
 - 1 cadre supérieur : - Secrétaire Départementale.

Bilan des ressources de la section SOMME pour l'année 2022

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	22 943,69 €
Reversement de cotisations.....	12 835,41 €
Subventions reçues.....	1 400,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	38,07 €
Produits financiers percus.....	1 069,44 €
Total des ressources.....	12 615,79 €